

Claire Ruault

L'aide à la production de connaissance dans les groupes de pairs, un nouveau rôle pour le technicien

L'exemple du Cantal

« Pas de "disent les imbéciles" ... Surtout pas. [...] pardonnez-moi, je ne peux pas, c'est un de ces mots que je ne me permets pas d'employer... — Oh voyez-vous l'homme pieux... ils s'esclaffent... il n'ose pas blasphémer... Voyez-le, la main posée sur sa bouche : oh non, jamais ... Sa religion le lui interdit... — Oui, parfaitement, ma religion. — Et bien, c'est exactement ce que nous disons : Vous voyez, sa religion lui interdit de prononcer des mots sacrilèges comme celui-ci : les imbéciles... même en parlant de ceux qui le disent... — Oh oui, qui disent quoi ? »

Nathalie Sarraute « disent les imbéciles »

RÉSUMÉ

Le Gerdal a conçu et expérimenté un dispositif de développement qui vise :

- a) à substituer de façon claire la coopération entre conseillers techniques et agriculteurs à la prescription et à la diffusion de connaissances en ce qui concerne, à la fois, la formulation des problèmes à résoudre et la recherche de solutions ;*
- b) à apporter appui méthodologique et expertise aux « groupes professionnels locaux » pris comme sujets des actions de développement, et pas seulement à des chefs d'exploitation, inévitablement sélectionnés. Dans le Cantal, suite à la mise en œuvre du dispositif Gerdal « d'actions locales » dans une vingtaine de communes, la constitution par les agriculteurs de groupes de travail autour de leurs préoccupations a débouché sur des réalisations extrêmement diverses : groupements d'achats en commun, CUMA, création d'activités nouvelles, amélioration d'une production ou systèmes collectifs de remplacement. Le fonctionnement de ces groupes et les résultats obtenus mettent en évidence l'existence de nouvelles formes de coopération entre agriculteurs à la fois sur le plan matériel et sur le plan des idées. Par la fonction essentielle de dialogue qu'ont jouée ces groupes, ils ont renforcé les capacités individuelles et collectives des agriculteurs à trouver des idées,*

élaborer des qualifications nécessaires à la résolution des problèmes auxquels ils sont confrontés et à l'évolution de leur métier.

ITINÉRAIRES DE GROUPES LOCAUX D'AGRICULTEURS DANS LE CANTAL

Présentation rapide du dispositif¹

Le dispositif Gerdal, mis en œuvre dans le Cantal en 1984, a pour but de permettre la participation, en tant qu'acteurs du développement agricole, du plus grand nombre d'agriculteurs et d'augmenter leurs capacités et possibilités individuelles et collectives de prendre des initiatives. Ce but recouvre les objectifs suivants :

- augmenter, en regard de la participation aux actions habituelles de développement, la proportion d'agriculteurs partie prenante du développement ;
- s'adresser aux agriculteurs en tant que membres de groupes professionnels locaux, producteurs de connaissances à travers des réseaux de relations professionnelles dont la dimension communale reste un facteur de structuration essentiel ;
- développer leur autonomie de réflexion pour la résolution d'un problème, pour la création et la mise en œuvre d'un projet ;
- augmenter leurs capacités à négocier avec leur environnement, à échanger avec les experts, à utiliser des informations.

Trois principes essentiels sont à la base d'un tel dispositif :

1. Les agriculteurs sont les mieux placés pour parler de leurs préoccupations et résoudre leurs problèmes ; leur parole occupe une place centrale dans le dispositif.
2. L'interlocuteur des agents de développement est constitué par un groupe d'agriculteurs constituant un réseau stable d'interconnaissance, correspondant la plupart du temps en France au territoire d'une commune. Cela peut être aussi un groupe constitué à une échelle plus large (petite région, canton) par des agriculteurs ayant des activités communes et se connaissant.
3. Le rôle des conseillers membres de « l'équipe d'aide » est avant tout un appui méthodologique centré sur l'aide à la formulation des problèmes, à la réflexion, à la recherche et à l'utilisation d'informations, et ce jusqu'à la mise en œuvre des solutions. D'une façon générale, les agriculteurs ne s'expriment pas directement en termes de questions à traiter ; ils parlent sous forme de constats, regrets, souhaits, préoccupations ; la fonction d'aide réside d'abord dans la transformation de ces préoccupations en problèmes traitables.

1. Le dispositif Gerdal, principes, objectifs et méthodes, a été présenté en détail dans les cahiers du Gerdal n° 3 (mars 1984) et n° 9 (février 1987) : effets et conditions de fonctionnement du dispositif de recherche-action « pour un développement orienté par les agriculteurs ».

La démarche de mise en œuvre du dispositif comprend plusieurs étapes. Elle démarre par une réunion initiale organisée à l'échelle communale, à laquelle tous les agriculteurs sont invités par écrit et par un contact personnel. Cette réunion permet dans un premier temps la mise en commun des préoccupations, souhaits, difficultés des participants et dans un deuxième temps la formulation, à partir de ce qui a été exprimé, de problèmes à traiter. Un groupe de travail se constitue alors librement pour résoudre chacun de ces problèmes.

Des réunions périodiques des groupes ont ensuite lieu, à un rythme défini par les agriculteurs en fonction de l'évolution du problème traité, pendant toute la durée de la morte saison (novembre à avril) jusqu'à la mise en œuvre des solutions.

Cette démarche suppose la formation préalable des agents de terrain qui constitueront l'équipe d'aide, au cours de deux sessions d'une semaine. Cette formation se continue ensuite pour traiter les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du dispositif et son adaptation au fur et à mesure de son évolution. Précisons qu'il s'agit aussi, à travers ce dispositif, de permettre aux techniciens eux-mêmes une autonomie de réflexion et une marge de manœuvre accrues dans la conduite d'actions de développement.

A Pradiers, « mieux valoriser nos surfaces et notamment les estives »

Pradiers, dit-on depuis Aurillac, « c'est le bout du monde, il faut vraiment vouloir y monter ! » Là haut, les techniciens n'y montent d'ailleurs pas souvent, « on monte à Pradiers, c'est les dernières fermes, après il n'y a plus d'habitation. Derrière, ce sont les plateaux du Cézalier. Pour y aller, c'est une mauvaise route souvent pleine de congères. Trois villages : le Bourg et Courbières et Réchaubette, c'est tout ce qu'il y a. Quand tu parles de Pradiers depuis Aurillac, c'est toute la connotation sur la montagne ! » (L. B., conseillère agricole du secteur).

À l'automne 1989, lors de la première réunion communale, seize agriculteurs sont présents, soit 80 % des agriculteurs de Pradiers. Onze questions sont formulées dont quatre donnent lieu au démarrage d'un groupe de travail².

C'est sur le problème de remise en état des prés et de valorisation des pâturages (voir note, question 1) qu'il y a le plus d'inscrits, à savoir dix personnes. Ce groupe, qui réunira au total douze participants, tous inscrits par ailleurs dans les autres groupes, va déterminer la dynamique de réflexion pour l'ensemble de la campagne. Les réunions démarrent en novembre 1989 et vont se poursuivre à raison d'une chaque semaine ou quinze jours jus-

2. Les questions étaient les suivantes:

- Comment faire pour remettre en état les prés ravagés ? Comment faire pour mieux valoriser et mieux gérer toutes nos surfaces notamment les estives ?
- Comment améliorer notre parcellaire ?
- Comment faire pour que les femmes puissent trouver leur place à Pradiers ?
- Comment s'organiser pour diminuer le coût de nos achats ?

qu'au mois d'avril. Suivant l'évolution des actions engagées dans le cadre de cette question, les agriculteurs traitent aussi des autres questions et en particulier celles de l'amélioration foncière et de la diminution du coût des achats d'intrants. Le rythme de travail du groupe est progressivement intégré dans le calendrier comme n'importe quel autre travail ; l'habitude est prise de se réunir tous les lundis matin à la mairie.

Précisons que le groupe rassemble plus de la moitié des agriculteurs de Pradiers, pour la plupart des jeunes ayant récemment repris l'exploitation. Certains ont suivi une formation agricole. Un seul est membre de GVA³. Il y a aussi un agriculteur plus âgé.

La valorisation des prairies : un problème central et urgent

L'année 1989 a été très mauvaise, à la fois à cause d'une invasion de rats taupiers et d'une forte sécheresse. La récolte de fourrages est très faible. G. explique ainsi à propos de l'origine de la question : « C'est un peu à cause des rats taupiers, les prairies étaient complètement dégradées... on est venu à dire qu'on manquait de fourrage, c'était impensable : on a ramassé 2 400 bottes au lieu de 10 000... les vaches ont crevé de faim... Alors on se demandait si ça allait repartir... le groupe s'est formé comme ça ».

Dans des exploitations d'élevage telles que celles de Pradiers, la prairie permanente est la base de l'alimentation animale toute l'année. « Sans herbe, on ne peut pas faire suivre le reste », or « on manque d'herbe régulièrement... On a plus de surface que ce que l'on peut entretenir... on favorise plus les près de fauche que les montagnes ». La conduite des prairies c'est un problème central dans le fonctionnement des exploitations et les ressources pourraient être mieux valorisées.

La réalisation d'analyses de sol et la réflexion sur la fertilisation

Au cours des trois premières réunions, il ressort de la discussion entre agriculteurs deux types de questions : d'une part des questions techniques « d'école » et d'autre part des sous-problèmes de la question générale.

Les questions techniques, plus ou moins adressées aux conseillers qui conduisent les réunions, sont par exemple : « Comment le déprimage influence le rendement ? Quand mettre de l'ammonitrate ? Quelles espèces fourragères choisir ? Le semis direct, est-ce une bonne méthode ? ». Pour le reste, il s'agit plutôt d'affirmations qui sont autant de pistes de travail ou d'idées concernant la conduite des prairies. « Il y a plus à gagner sur les estives, il faut équilibrer les surfaces ! ». « Il faudrait faire des analyses de sol, on ne sait pas où on met les pieds ». « J'aimerais utiliser le girobroyeur ». « Il faut dérocher ». « Le labour, est-ce que c'est nécessaire ; le problème c'est le tassement ! ». Un débat s'instaure sur ces différents points, par exemple sur le labour (pratiqué par l'agriculteur le plus âgé), « il fait une parcelle de Ray grass, juste à la sortie de Courbières... même pas un hectare, il l'a fauchée il y a un mois, ça a bien marché... mais il s'en fiche un peu, il est seul, ça

3. GVA : Groupe de vulgarisation agricole.

marche, ça marche pas, c'est pas grave ». G. raconte : « Il y en a qui pensaient qu'il fallait plutôt labourer, d'autres pas. Moi je pensais qu'il fallait quand même changer nos techniques... parce que le pâturage tournant, ici il n'y en a pas ».

G.F., le technicien qui suit le groupe raconte : « Il y avait des apports des participants, mais beaucoup de questions aussi à nous : il faut dire que c'est pour beaucoup des jeunes, des agriculteurs un peu techniciens... certains avaient des bases, des gars qui avaient tendance à foncer un peu plus ». A la suite des premières réunions, le groupe va effectivement s'engager « à fond » dans une démarche de réflexion technique : il est décidé de commencer par des analyses de sol, de faire le point sur : « Qui dispose d'analyses de terre et que faire comme apports d'amendements et d'engrais ? ». D'où est venue l'idée ? Un agriculteur raconte : « C'est pour savoir où on met les pieds... ça sert à rien de mettre du phosphore s'il y en a plein dans le sol. C'est ce qu'on a pensé... on a fait des analyses de sol pour pas gaspiller l'argent inutilement. On est un peu étonné quand même, on a tout dans le sol et on arrive pas à faire pousser de l'herbe, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas ! » (G.).

De leur côté, les conseillers-aides considèrent « qu'on a un potentiel terrible dans nos régions et qui est sous-exploité... les gars, ils ont sept mois d'hiver, des stocks à faire pour sept mois, la durée de végétation est très courte donc c'est leur premier atout (la prairie) ». Pour les conseillers, la démarche du groupe, en s'orientant vers les analyses de terre, peut être un élément essentiel pour revaloriser aux yeux des agriculteurs les ressources dont ils disposent alors que la commune est considérée comme faisant partie des zones « défavorisées »⁴. Les analyses de terres devront permettre de démontrer la richesse du sol, « très peu en avaient déjà fait ou ils ne les avaient pas utilisées ».

L'organisation des analyses de terre constitue la deuxième étape du travail du groupe. Les agriculteurs décident de les réaliser par deux. Ils connaissent à la fois leur terrain et l'ensemble du territoire ; ils choisissent les parcelles de façon à couvrir une diversité de types de sol sur l'ensemble des parcelles de la commune. L'organisation à deux permet aussi de diminuer les coûts : « On s'est mis par deux entre voisins. On a fait une analyse de sol chacun, dans des parcelles différentes mais qui se touchent. On a payé une analyse chacun mais on en a fait deux ». La prise d'échantillons est réalisée entre deux réunions par les agriculteurs. Les fiches de renseignements sont remplies en groupe.

Le travail sur cette question s'arrête jusqu'au retour des résultats, mais les réunions se poursuivent pour traiter en particulier du problème d'amé-

4. Pradiers est situé sur les plateaux du Cézalier à 1100 m d'altitude. Le climat y est rude, la quasi-totalité de la surface exploitée est en prairie permanente et les troupeaux sont alimentés à l'étable durant six mois de l'année. Sur des surfaces de 50 ha en moyenne, avec des troupeaux Salers mixtes d'une trentaine de bêtes, les agriculteurs produisent en moyenne 40 000 l de lait et 20 broutards par an. L'utilisation des prairies, en pâturage d'estive ou fauchée, est extensive avec un chargement inférieur à un UGB/ha.

lioration foncière. Au bout de deux mois, le groupe « prairies » reprend la réflexion à partir des résultats d'analyses et s'engage dans une démarche approfondie de raisonnement de la fertilisation ; elle reprend alors certaines des questions posées au tout début et consiste en particulier à étudier les résultats et à choisir à partir de là amendements et engrais. Les agriculteurs racontent : « On a fait de sacrées analyses de sol, tous les niveaux sont élevés... On est élevés partout... On a beaucoup de matière organique mais ça ne bouge pas, il faudrait mettre de la chaux... » (G.) « On a un Ph⁵ assez bas, ça on le savait... C'était quand même une analyse assez complète, c'est pour cela que c'était bien, on savait où on partait » (L.).

Plusieurs réunions sont consacrées au commentaire des résultats. G.F. raconte : « Quand les analyses sont arrivées, ils voulaient un choix d'engrais, enfin d'abord que l'on donne notre point de vue sur leurs sols, qu'on les conforte sur les choix d'engrais. Ils avaient déjà les tarifs et en avaient déjà choisi un... ils attendaient pas toute une démarche technique. Il y en a qui étaient devant leur analyse, mais alors c'était du chinois pour eux. On a expliqué... ils sont tombés sur la conclusion que leurs sols n'étaient pas si mauvais que ça et ne manquaient de presque rien » (G.F.).

C'est aussi l'occasion de parler des pratiques de chacun. « Il n'y avait pas beaucoup de différences de résultats, sauf un qui avait labouré une ou deux fois, c'était une catastrophe... c'est un gars, il est presque à la retraite, il n'a pas manqué une réunion. Il sème un peu de prairies temporaires, ça l'a intéressé, il nous a un peu expliqué son travail, comment il faisait » (L.). « Il avait un Ph de 4,4 alors que nous à 5,5. Il a jamais amendé et la terre s'est retournée » (G.). « Il y avait des questions suivies : comment on calcule, là c'est quoi... Les techniciens prenaient une analyse d'une personne et expliquaient pourquoi ça cloche ». La réflexion s'appuie donc à la fois sur des apports techniques de la part des techniciens, rediscutés au sein du groupe, et sur des échanges concernant les pratiques des participants.

Tout cela débouche sur une « opération calcaire broyé », suite à la nécessité prioritaire de remonter le Ph. Les membres du groupe s'organisent pour contacter les fournisseurs, comparer les prix et les conditions d'épandage. Chacun décide de la quantité à épandre en fonction de ses parcelles et des finances dont il dispose. « C'était un peu une question de finance, il y en a qui ont préféré faire simplement une parcelle mais bien, avec fertilisation dessus, d'autres à plus grande échelle ». Mais le gros avantage, c'est l'organisation collective pour les achats : les agriculteurs prennent l'initiative de contacter les marchands. « Le Mercredi, dit l'un des techniciens, j'ai été surpris de me trouver avec le directeur de la coop... ça avait été évoqué en groupe et quelqu'un du groupe a pris la décision de faire intervenir cette personne » (G.F.). Les prix, les conditions de paiement et le mode de livraison sont négociés.

Pour l'achat groupé, le groupe s'élargit à de nouvelles personnes qui n'ont pas participé aux analyses. Cette action collective concrétise de façon

5. Ph : mesure de l'acidité du sol. Plus le Ph est bas, plus l'acidité est élevée.

visible pour tous les agriculteurs de la commune le succès du travail du groupe. « L'avantage de ce groupe, c'est pour l'achat d'engrais, comme on était tous, on était gagnants sur les prix, les facilités de paiement, les conditions d'épandage ».

Les réunions s'arrêtent au mois d'avril. Le printemps 90 est très bon sur le plan climatique, la production d'herbe est excellente. « Il a plu énormément, c'est la première année qu'il y a autant d'herbe ». « On ne manquera pas d'herbe, on manquera plutôt de qualité... parce que c'est trop dur maintenant (l'herbe) » (G.). Lors de la réunion de reprise en janvier de l'année suivante, c'est le problème de la qualité de l'alimentation qui est posé : « Le foin est peut-être de mauvaise qualité, il a poussé trop vite, il aurait fallu le faire plus tôt... oui il faudrait faire ça en octobre. Les analyses de foin, c'est comme les analyses de sol, on ne le fait pas ! ». « On pourrait discuter des rations ». Une nouvelle question est formulée : « Comment faire pour utiliser ce qu'on produit de façon à alimenter correctement nos bêtes ? ».

C'est sur cette question que le travail reprendra à l'automne suivant ; les réunions se poursuivront comme l'année précédente durant tout l'hiver et de la même façon l'année suivante. Les agriculteurs de Pradiers gardent l'habitude de se réunir, les résultats du travail de la première année les encourageant à poursuivre. Aujourd'hui (troisième année) le groupe a élargi ses thèmes de travail pour aboutir finalement au traitement de l'ensemble des problèmes concernant l'activité agricole sur la commune. Le rythme de travail sur tel ou tel thème est défini par la logique du calendrier des travaux ou celle de l'avancée des problèmes les uns par rapport aux autres. Des achats groupés sont depuis réalisés régulièrement plusieurs fois par an. Ils concernent la majorité des habitants et pas seulement les agriculteurs de la commune (pour le fuel par exemple). Les réunions bilans en fin de campagne ont réuni jusqu'à 60 personnes sur les 117 habitants que compte Pradiers.

COOPÉRATION MATÉRIELLE ET COOPÉRATION DES IDÉES

Réfléchir à plusieurs pour savoir quoi faire

G. de Pradiers fait le bilan du travail au sein du « groupe prairies » en référence à une double forme de coopération :

— sur le plan matériel, la coopération entre agriculteurs se traduit par le regroupement pour les achats ou la réalisation en commun d'analyses de sol. La volonté de se regrouper est liée à la recherche d'une amélioration des conditions de travail et de revenu. Dans le cas des achats groupés, il s'agit de diminuer les coûts en se donnant une meilleure position dans la négociation avec les marchands. Les résultats concrets obtenus mettent en évidence pour les agriculteurs leur capacité d'action collective ; le premier effet de cette coopération est l'émergence d'une vision plus positive des possibilités d'action ;

— sur le plan des idées : c'est aussi en termes d'échange d'idées et de réflexion collective que l'on peut parler de coopération. Cette réflexion à plusieurs, dont le support est le plus souvent la recherche d'une action matérielle en réponse à une préoccupation commune, constitue un moyen essentiel pour permettre aux agriculteurs de passer d'une situation où « l'on ne sait pas quoi faire » à une situation où « l'on sait quoi faire » ; que cette réflexion collective débouche ou non sur une action collective, elle est à la base de la conception du projet d'action, à partir du raisonnement et de l'analyse de la situation ressentie comme problématique au départ : par exemple ici le décalage entre le potentiel présumé du sol et les résultats concrets de production de fourrages.

A Pradiers, le « groupe prairies » constitue donc aussi un lieu de transformation des références techniques locales. Par exemple, pour G., se lancer dans des techniques nouvelles sans une approbation minimum des autres agriculteurs n'aurait pas été envisageable. Le groupe a permis d'en discuter et de se mettre d'accord ensemble sur ce qu'il était possible de modifier. C'est ce qu'exprime G. en disant : « Ce groupe, ça a permis qu'on ne dise plus : il faudrait le faire. On le fait, on en parle, on essaye... Parce qu'on est tous là à dire : il manque du foin qu'est-ce qu'on pourrait faire, il faudrait qu'on mette de l'engrais. Le calcium, moi combien de fois j'ai dit il faudrait que je mette du calcium, de la chaux. Ça m'a permis de le faire, je recommencerais maintenant... Si on est tout seul, on peut reculer, si on est tous ensemble, on avance ».

La raison d'être du groupe repose sur le fait que l'échange d'idées, la confrontation d'arguments ou tout simplement l'expression orale de souhaits, doutes, préoccupations au travers du dialogue, constituent la base de l'élaboration de connaissances permettant de traiter des situations nouvelles. La production du groupe n'est pas la somme de ce qui est pensé individuellement par les membres du groupe, mais une parole nouvelle enrichie. Produit d'une interaction verbale, elle constitue un élément essentiel de l'évolution des façons de raisonner et d'agir au sein du groupe social. Certes les agriculteurs ont l'habitude de dialoguer entre eux, mais le rôle des « aides » a été ici de renforcer l'activité réflexive dans le cours des échanges, sur la base de questions clairement formulées.

L'exemple de Pradiers met en évidence un autre élément, à savoir l'interaction entre la dynamique de réflexion au sein du groupe « prairies » et les caractéristiques de la dynamique socio-professionnelle dans son ensemble. Le commentaire de G. ci-dessus fait référence au système de normes techniques en vigueur au sein du groupe professionnel local ; l'évolution de ce système de normes apparaît comme une condition essentielle de la possibilité pour lui de mettre en œuvre une technique nouvelle : or cette évolution, si elle est une fonction propre au dialogue et donc à l'activité du groupe, est liée aussi aux positions respectives des agriculteurs au sein du réseau et ce, en relation avec les caractéristiques morphologiques de celui-ci (voir Coquereau dans cette livraison).

L'affirmation d'une nouvelle dynamique socio-professionnelle

Rappelons qu'au sein de ce groupe, se retrouvent la plupart des « nouveaux » chefs d'exploitation de Pradiers. Au moment où démarrent les actions Gerdal, Pradiers se caractérise par le fait que les agriculteurs y sont jeunes ; un certain nombre d'exploitations viennent d'être reprises dans les dernières années : « Il y a 10 ans, c'était des gens de 60 ans, ça a sauté une génération », précise G. « On est un groupe de jeunes, on s'entraide pas mal et on s'entend bien » (L.). « Avant, tout le monde s'engueulait, maintenant pratiquement tout le monde se parle... » (G.). Les élections municipales viennent de se terminer. « Il y a un nouveau conseil municipal avec beaucoup de jeunes... beaucoup de réunions en dehors du conseil, c'est des gens qui se connaissent bien et se voient beaucoup » (L. B.).

Le réseau de relations est donc relativement dense et une nouvelle dynamique professionnelle est en train de se constituer. Cependant, même si les agriculteurs sont largement majoritaires au conseil municipal, l'élection récente d'un maire non agriculteur et non résident sur la commune montre le poids encore important des « notables citadins » et de ce que ces jeunes appellent la « vieille mentalité ». Au sein du débat professionnel, le point de vue de ces derniers n'est pas toujours reconnu.

L'affirmation d'une dynamique professionnelle nouvelle de la part des membres des groupes est liée à un double défi :

- affirmer une capacité d'action et marquer la différence par rapport à la génération précédente, autrement dit pour les jeunes chefs d'exploitation affirmer leur position et prendre place à part entière dans le groupe professionnel local ;
- revaloriser l'agriculture de montagne, c'est-à-dire affirmer une indépendance par rapport aux façons de raisonner liées aux modèles dominants. Cela passe par une revalorisation des systèmes de production qui caractérisent l'agriculture de Pradiers.

Logique technique et revalorisation professionnelle.

Lorsque les agriculteurs de Pradiers eux-mêmes parlent de l'agriculture sur leur commune, c'est en référence à celle des plaines, une agriculture plus intensive, où l'on peut faire du maïs et du lait, souvent considérée comme seul système viable par les organismes agricoles départementaux. Les analyses de sol telles qu'elles ont été faites, c'est-à-dire accompagnées d'une réflexion technique très approfondie, et suivies d'un plan d'épandage d'amendements et d'engrais, c'est à la fois l'affirmation d'une nouvelle façon de travailler par rapport à leurs parents, mais aussi la preuve qu'à Pradiers on peut pratiquer une agriculture raisonnée techniquement, on peut aussi faire du « technique pointu ».

La prise en compte du cadre social et cognitif dans lequel agissent les agriculteurs est une condition de l'émergence de solutions adaptées et maîtrisables par les agriculteurs. Cela signifie, pour ce qui est du travail de

« l'aide », de faire reposer son action sur l'expression des préoccupations des agriculteurs et sur leur système de références, d'une part, et de prendre en compte d'autre part les systèmes de relations propres à leur groupe local : échelle d'organisation de ces relations mais aussi positions respectives des agriculteurs au sein de la structure sociale.

AUTONOMIE DE RÉFLEXION, MAÎTRISE DES SOLUTIONS ET COOPÉRATION AVEC LES ORGANISMES

L'articulation de l'aide à la réflexion et de l'apport d'informations

La possibilité d'autonomie de réflexion au sein d'un groupe est liée à la façon dont les conseillers savent subordonner les apports d'informations, fonction ordinaire de l'expert, à leur activité d'aide méthodologique. Faute de quoi l'apport d'information devient support d'activités de persuasion, incompatibles avec celles d'aide à une démarche.

Dans certains cas, la séparation entre fonction d'aide et d'expert est assurée par l'intervention de deux personnes différentes auprès du groupe. C'est le cas de plusieurs groupes ayant travaillé sur l'amélioration du parcellaire : le conseiller de secteur « suit » le groupe tout au long de la démarche et un conseiller juridique intervient ensuite à la demande des agriculteurs pour la constitution des dossiers.

A Cussac, le problème de l'aménagement foncier avait été posé en ces termes en janvier 1987 : « S'organiser entre nous sur les villages de la commune, avec les informations dont on dispose, pour mettre en route des échanges amiables ». Un groupe important se constitue, qui se scinde rapidement en deux sous-groupes correspondant aux deux principaux secteurs de la commune : le Bourg et Lascols. Le village ou hameau représente en effet une unité géographique où se situent la plupart des parcelles du groupe d'exploitations qui y a son siège et surtout il représente une unité sociale relativement organisée où se développe l'essentiel des relations d'entraide et de dialogue des agriculteurs qui y habitent : les réseaux de matériel et de travaux en commun sont pour l'essentiel construits à l'échelle du village.

La réflexion au sein du groupe porte sur l'analyse de la situation du parcellaire et l'évaluation des échanges qu'il est possible d'envisager. Elle aboutit à un système de coloriage des parcelles exploitées sur les plans cadastraux, avec une couleur par agriculteur. Ce système va permettre de visualiser la situation sur l'ensemble d'un secteur ; à partir de là, les discussions s'engagent sur les conditions de travail, les possibilités d'améliorer tel ou tel point d'eau, de supprimer un chemin etc. Les échanges s'organisent sur le papier.

Il y a eu trois ou quatre réunions, à la mairie, devant les plans avec les feuilles de cadastre, puis deux ou trois réunions pour constituer le dossier : « Je cède à untel, je reçois de untel ». H. précise : « Parfois il a fallu un expert

pour délimiter une pièce, ça s'est bien passé. Quand les échanges se faisaient verbalement, ensuite on signait un papier : je cède cette pièce etc. Au fur et à mesure on allait le porter à J.V. (le conseiller). On ne revenait pas en arrière : si ça ne se fait pas tout de suite, après cela ne se fait pas ». Les arrangements se multiplient, les agriculteurs passent d'échanges bilatéraux à des échanges multilatéraux entre plusieurs agriculteurs, le coloriage des cartes permettant d'envisager matériellement ces permutations. « J'ai l'impression que pour faire quelque chose de bien il faut que tout le monde y soit. Parfois il faut être 4 ou 5 pour un échange, surtout à Cussac, où il y a des petites parcelles et deux gros coins : Cussac et Lascols... » (H.).

T., conseiller juridique de la chambre d'agriculture, a maintenant à son actif plusieurs rencontres avec les groupes qui ont travaillé à l'amélioration du parcellaire. Il en parle en référence au travail qu'il a l'habitude de faire dans le cadre du remembrement. « Pour un remembrement, il y a obligatoirement un ordre des opérations. Il y a affichage du plan. En théorie, c'est la commission communale⁶ qui est censée établir le projet. En fait, c'est le géomètre agréé qui le fait. Après, les gens prennent connaissance du dossier... Il y a souvent des problèmes, il y a quelques personnes qui le demandent et les autres, méfiance ».

A propos de la relation qu'il a avec les groupes du type de ceux de Cussac et la façon dont il intervient, il précise : « Les dossiers sont pratiquement constitués. A Cussac par exemple, une quinzaine de propriétaires sont concernés... il ne manque plus que la légalisation... ». « Je n'interviens qu'en bout de chaîne, c'est-à-dire pour présenter le dossier ».

Le déplacement du conseiller juridique dans la commune, à l'appel du groupe, renverse la situation habituelle. Les agriculteurs sont certes en position de demandeurs d'informations, mais ils sont à l'initiative de la démarche. Ils déterminent le contenu du projet et en maîtrisent le rythme d'avancée, élément déterminant quand on sait qu'il s'agit avant tout d'un processus de concertation et de négociation propre à chaque groupe et en fonction de chaque situation particulière. Ainsi, ce sont eux qui organisent la négociation avec les propriétaires, démarche qui n'est possible qu'en dehors de toute pression liée à un projet venu de l'extérieur et qui « avancerait » sans que les agriculteurs en contrôlent les étapes.

Enfin, ils déterminent le mode d'organisation des échanges, sur la base des réseaux de relations existant à l'échelle des villages, et la méthode de travail : un système propre d'évaluation du parcellaire à partir du coloriage des cartes. Ce procédé constitue un outil de travail déterminant dans la maîtrise de la conception du projet autant que dans la négociation. Il permet tout d'abord aux agriculteurs, et c'est là un élément essentiel, de s'approprier l'usage des plans, usage qui revient habituellement au géomètre expert. Cela contribue à modifier la relation géomètre/agriculteurs ou conseiller juri-

6. La commission est composée de 11 personnes: 2 représentants des services, le maire (quelle que soit sa profession), 3 chefs d'exploitation désignés plus 2 suppléants, 3 propriétaires (élus par le conseil municipal) plus 2 suppléants.

dique/agriculteurs dans le sens d'un dialogue d'égal à égal, autrement dit d'une coopération plus que d'une dépendance, le service rendu par les organismes étant perçu par les agriculteurs comme un moyen de légaliser leur projet. Il s'opère une modification du schéma habituel de division du travail qu'on pourrait résumer dans le cas qui nous intéresse par l'opposition : agriculteurs-vision pratique ou empirique du problème (ils connaissent le parcellaire dans leur tête uniquement)/techniciens-vision scientifique (connaissance et évaluation précise d'une situation sur plans).

A Pradiers, c'est la même personne qui « aide » le groupe à réfléchir et qui apporte des informations agronomiques précises. Même si les « aides » ont le sentiment d'avoir eu parfois une démarche trop « technique » qui ne répondait pas toujours aux attentes de tous les agriculteurs, un équilibre s'est établi dans le fonctionnement du groupe entre la dynamique de dialogue et d'échange entre les agriculteurs eux-mêmes et les « apports théoriques » des aides sur des aspects très spécifiques au cours du travail, sur les résultats d'analyses de sol par exemple.

G.F. est spécialisé en agronomie, « c'est son dada », il donne son avis au cours des discussions. D'après G., « si on parlait de labourer et de mettre de l'engrais, il essayait plutôt de nous guider pour mettre de l'engrais, parce que pour eux, c'est pas évident de labourer ». Mais les agriculteurs affirment de leur côté une certaine indépendance de réflexion : « Pour choisir l'engrais, ils nous avaient donné des données pour produire entre 9 et 11 tonnes de MS (matière sèche) à l'hectare, avec le nombre d'hectares qu'on a c'est pas la peine, avec 6 ou 7 tonnes on en a largement assez, c'est vrai !... ».

Autonomie de réflexion et coopération avec les organismes

La possibilité pour les agriculteurs de construire leur propre problématique et leurs argumentaires constitue une condition essentielle de la possibilité de coopération avec les organismes, qui peut être envisagée alors en termes de confrontation de formes de connaissance différentes et non en termes d'apport unilatéral d'informations.

Ce qui se passe au moment de la rencontre spécialiste-agriculteurs renvoie au travail du groupe avant et au stade où en est l'analyse du projet. Plus celle-ci est approfondie, plus les informations pourront être évaluées et utilisées par les agriculteurs en fonction de l'intérêt réel de celles-ci, c'est-à-dire de leur capacité à faire avancer le problème posé au départ. Dans ce sens, on peut parler d'une augmentation de « l'efficacité » des interventions des spécialistes. Les deux rôles du conseiller, aide méthodologique et informateur, sont donc complémentaires. C'est la démarche même d'étude de problèmes qui rend les agriculteurs plus autonomes vis à vis des organismes, en même temps que plus « réceptifs », parce qu'elle leur permet de construire leurs propres façons de dire les choses. Cette phase de réflexion entre les agriculteurs est indissociable de la possibilité de se dégager des modèles « d'actions type » de développement issus des schémas habituels de progrès, portés par les discours dominants et véhiculés généralement par

une minorité d'agriculteurs ayant une position sociale particulière, par exemple les responsables professionnels.

L'exemple d'un groupe des Ternes, que nous présentons ci-après, montre que lorsque la démarche de réflexion préalable à l'apport d'informations extérieures n'est pas suffisamment avancée, les chances d'aboutir sont réduites.

Les Ternes : un groupe qui n'a pas abouti

Dans plusieurs communes du Cantal, un groupe a été constitué autour de questions du type : « Comment démarrer une activité complémentaire ? » ou « Peut-on faire autre chose que du lait ? ». L'émergence de ces questions est liée à l'inquiétude des agriculteurs face à la baisse des revenus due à la fois à la limitation de la production laitière par suite des quotas et à la baisse des cours de la viande.

Il existe parallèlement, au sein des organismes agricoles, une attention particulière portée à la diversification, sans qu'on sache très bien ce que recouvre ce mot pour les agriculteurs. Il revient plutôt comme un leitmotiv sans signification concrète en termes d'activités envisageables chez eux. Dans les questions formulées autour de ce thème, on peut distinguer deux types de problèmes :

1. ceux issus de l'impact de cette « campagne » que l'on retrouve autour de questions très larges du type « Peut-on faire autre chose que du lait » ou « Comment choisir et étudier la mise en place d'une production complémentaire ? » ;
2. ceux qui sont liés à des données locales : la cueillette traditionnelle de la châtaigne en châtaigneraie, la taille de la pierre à St Just, la production de lentilles en Planèze. Ici le thème de la diversification n'est pas un problème en soi à traiter ; les questions font référence à une idée ou à un projet précis. La constitution d'un groupe devient alors une possibilité de les mettre en pratique. Si ces activités sont « nouvelles » par rapport aux modèles d'intensification-spécialisation dominants, elles ne le sont pas nécessairement pour les agriculteurs qui les proposent, ce qui leur donne d'autant plus de chances d'être mises en œuvre avec succès.

Le cas du groupe des Ternes se rapporte au premier type de problème. La possibilité de création d'activités complémentaires est abordée lors de la réunion de démarrage de façon plutôt vague et il est difficile de cerner la préoccupation des membres du groupe à ce sujet : s'agit-il d'augmenter le revenu, de valoriser des ressources (en main d'œuvre ou autre) disponibles sur les exploitations, ou encore de trouver pour les femmes une activité spécifique afin d'affirmer leur place au sein d'exploitations où elles n'ont pas nécessairement un travail reconnu ? Le groupe est en effet composé de trois femmes et un homme.

Au niveau du département, un service spécial a été créé à la chambre d'agriculture pour inciter au développement des petits élevages. Ce service

est principalement tourné vers les femmes d'agriculteurs. Ce contexte est-il à l'origine de la composition majoritairement féminine du groupe ? Mme S., qui en fait partie, explique : « C'étaient surtout des femmes, le petit élevage c'est réservé aux femmes d'agriculteurs traditionnellement, les Messieurs s'occupent des vaches. » Cela signifie en tout cas qu'en parlant d'activités complémentaires, c'est effectivement aux petits élevages qu'elle pense.

La composition du groupe est assez hétérogène et les motivations sont différentes. R.P., conseiller de secteur raconte : « C'était le seul groupe avec une majorité de femmes, il y avait un homme, qui avait déjà un élevage en place de lièvres ; lui (son idée) c'était le lapin angora et puis c'est tout, il voulait une information précise... Il y avait une agricultrice qui faisait déjà un peu les marchés, elle vendait du poulet... C'étaient plutôt des grosses exploitations ».

Un groupe « qui n'a débouché sur rien »

Les réunions du groupe, qui a fonctionné durant un an, ont été centrées essentiellement sur des apports d'informations par l'animateur. « On a commencé par une visite aux compagnons du Buffadou (association qui commercialise des produits divers fabriqués par des agriculteurs du département). On a rencontré aussi une femme qui avait un élevage de canards sur place... Je les ai fait rencontrer la présidente du marché de pays de Pierrefort, elles avaient demandé si elles pouvaient y vendre leurs produits... Ensuite, il y avait un dossier paru dans un journal sur les petits élevages, je leur avais photocopié, on en a parlé ensemble. On a fait venir quelqu'un de la chambre d'agriculture, mais là il n'y avait que deux personnes ». Finalement R.P. conclut : « Je ne savais plus quoi leur proposer, ils ne savaient plus ce qu'ils voulaient à la fin. On avait tout vu... Leur objectif, c'était d'avoir une information finalement, maintenant qu'est-ce qu'ils vont en tirer, est-ce qu'il vont en tirer quelque chose ? Aucune de ces agricultrices n'avait le temps. C'était plutôt de la curiosité par rapport à la pub qui est faite ».

Mme S. coordinatrice du groupe raconte de son côté : « Il y a d'abord eu une ou deux réunions d'informations générales où P. nous a proposé diverses possibilités d'élevage. Il avait amené un dossier d'un magazine assez théorique si je puis dire, et après on a été à la SICA du Buffadou voir tout ce qu'ils ont monté : élevage de canards, abattage, chambre froide, la fabrication du foie gras. On a vu un peu sur le terrain comment cela se passait. Après on a eu une réunion pour vraiment avoir des chiffres, avoir des informations plus concrètes, il n'y avait personne à la réunion, ça s'est arrêté comme ça ! ».

Que ce soit pour les femmes membres du groupe ou pour les agriculteurs de la commune qui ont « observé », ce que tous en retiennent c'est que cela n'a rien donné : « De manière pratique cela n'a débouché sur rien ».

L'absence d'une dynamique propre, un fonctionnement « décentré » par rapport aux préoccupations

Finalement, quelles étaient les préoccupations des agricultrices ? Les réunions ont laissé en fait très peu de place à leur expression et au fur et à mesure des rencontres, le décalage est croissant entre l'objectif de « l'aide » qui veut « faire le tour de la question » et l'utilisation que peuvent faire les agricultrices des informations reçues. R.P. précise d'ailleurs que « seul celui qui avait des lièvres a appris quelque chose... celui qui voulait des informations précises en a eu ».

Il ajoute : « Après analyse, je crois que le besoin n'était qu'informel... Elles n'étaient pas décidées à monter un élevage. Il y a eu une part de connaissances plus approfondies et après elles se sont dit : on ne peut pas faire ça, ça demande un travail important. Elles ont des exploitations importantes ces femmes-là, elles pensaient qu'on pouvait faire un élevage comme ça... Il y avait de la pub, c'était la grande mode à cette époque-là ». Il semble que l'objectif d'augmentation de revenu auquel répond en général la volonté de créer un atelier complémentaire soit en décalage avec les caractéristiques des exploitations des trois femmes qui participent au groupe. On peut faire l'hypothèse que le problème posé et le fait que seules des femmes s'y inscrivent sont le « produit » de l'effet combiné de la campagne pour la diversification et du rôle habituellement imparti aux femmes : s'occuper des petits élevages. S'inscrire dans ce groupe constitue pour elles la seule possibilité de prendre part aux actions qui démarrent sur la commune et peut-être de constituer un espace de dialogue propre.

Le fonctionnement du groupe des Ternes et la relation entre le groupe et l'aide mettent en évidence le fait que lorsque l'apport d'informations prend le pas sur l'analyse des préoccupations au départ, aucun projet précis ne peut aboutir, ni même être formulé par les participants du groupe. Cet exemple permet de préciser la nécessaire distinction, au cours de la démarche de réflexion, entre questions du problème et questions d'informations. Si les réponses aux deuxièmes peuvent être apportées par des spécialistes extérieurs au groupe, les réponses aux premières sont en revanche du ressort du groupe. En outre, l'utilité des informations dépend du niveau d'élaboration de la problématique.

Le souci de R.P. d'apporter le maximum d'informations répond sans doute a priori à la question posée au départ, mais les actions menées dans ce sens (visites, rencontres, lectures) se traduisent par un inventaire d'actions types qui bloque la possibilité pour les agricultrices présentes de construire leur propre problématique à partir des spécificités de leurs situations. Il conduit plutôt à accentuer le poids de modèles techniques, et ce, d'autant plus qu'ici les membres du groupe femmes ont une position marginale au sein du réseau professionnel local, aux dépens de l'affirmation de références propres qui pourraient se traduire par la mise en place de projets originaux. Le fonctionnement du groupe, tourné vers l'extérieur, ne permet pas l'émergence d'un espace de dialogue entre les femmes qui y participent, alors qu'il s'agissait sans doute d'une motivation essentielle.

*
* *

On le voit, la relation de coopération entre techniciens et agriculteurs suppose une modification le plus souvent radicale, de la part des techniciens, de leurs habitudes professionnelles. Cela suppose une organisation du développement qui favorise l'initiative des techniciens autant que celle des agriculteurs, sans que cela soit perçu comme contradictoire.

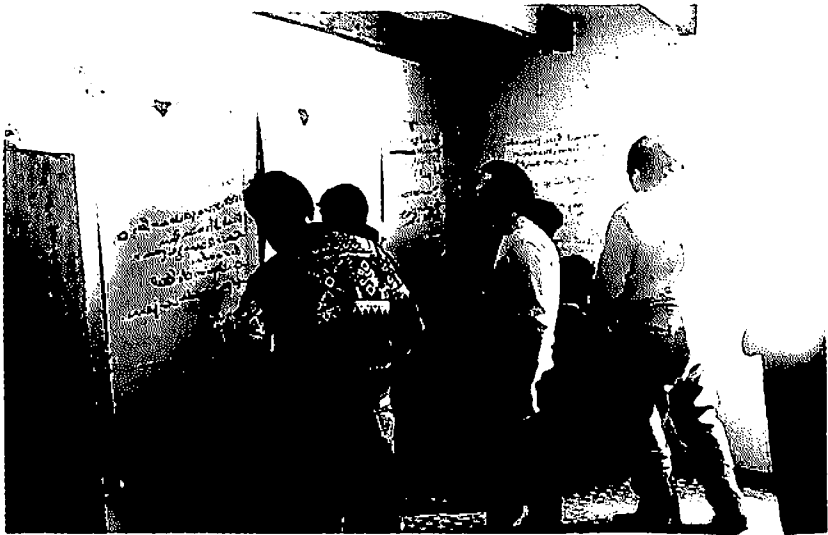
La coopération entre agriculteurs et techniciens exige d'abord la coopération, en termes d'échanges d'idées, entre les agriculteurs. C'est cette coopération entre eux qui leur assure les moyens d'être des interlocuteurs capables non seulement de concevoir leurs propres projets mais aussi de négocier, ajuster, s'approprier des propositions venant de l'extérieur. C'est en ces termes que l'on peut concevoir l'articulation entre les niveaux locaux d'action et « les tendances lourdes », perçues le plus souvent comme des contraintes que l'on ne peut que subir. Les groupes de réflexion du Cantal ont d'abord permis de favoriser, autant que possible, une marge de choix, en modifiant, au travers de la réflexion, la perception qu'ont les agriculteurs du contexte dans lequel ils vivent et travaillent et de ses effets, et d'y reconnaître leurs marges d'initiative.



Dans le Cantal, des agriculteurs au cours d'une réunion (Photo Claire Ruault)



Le Cantal en hiver (Photo Jean Vergnes)



A l'issue d'une première réunion, où les agriculteurs (d'une commune ou d'une vallée) ont exprimé leurs préoccupations, souhaits, difficultés, des membres de l'équipe Gerdal/Cantal (conseillers d'organisations agricoles et enseignants) ont mis de l'ordre et transformé les préoccupations exprimées en problèmes traitables (« Comment faire pour... ») qu'ils ont proposés sur des tableaux de papier. Sur la photo, on voit les agriculteurs inscrire leur nom sur les papiers pour constituer des groupes qui étudieront chacun de ces problèmes (Photo Jean Vergnes, SUAC et Gerdal/Cantal)